

CAP SIZUN / POINTE DU RAZ
HAUT PAYS BIGOUDEN
PAYS BIGOUDEN SUD
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

Typologie Aménagements cyclables

Journée d'échanges

3 avril 2018

Le Juch



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



*L'Europe s'engage
en Bretagne*



Pays Bigouden Sud
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales*

Voie verte



- « **Route** exclusivement réservée à la circulation des véhicules **non motorisés**, des piétons et des cavaliers » (si précisé)
- Une **dépendance** d'une voie (trottoir) **ne peut pas** être considérée comme voie verte

Catégorie sur la carte :
Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée

Chaussée interdite à la circulation motorisée



- **Accès interdit aux véhicules motorisés**, exceptions possibles
- Presque identique à la voie verte

Catégorie sur la carte :
Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée

Chaussée interdite à la circulation motorisée sauf cyclomoteurs



- Accès interdit aux véhicules motorisés à l'exception des cyclomoteurs
- Proche de la voie verte, mais le différentiel de vitesse potentiellement important avec les cyclomoteurs « change l'ambiance »

Catégorie sur la carte :

Voie avec une circulation restreinte à certains usagers hors 'Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée'

Routes avec un accès limité à certaines catégories d'utilisateurs



- Accès physiquement limité à certains utilisateurs
- Accès réglementairement limité à certains utilisateurs (p.ex. sens interdit sauf riverains et cyclistes dans les deux sens)

Catégorie sur la carte :

Voie avec une circulation restreinte à certains utilisateurs hors 'Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée'

Piste cyclable unidirectionnelle



- **Chaussée exclusivement réservée aux cycles** à deux ou trois roues
- **Séparation physique** de la chaussée
- Piétons admis en l'absence de trottoirs
- **Circulation à sens unique**

Catégorie sur la carte :
Piste cyclable (flèche dans 1 sens)

Piste cyclable bidirectionnelle



- **Chaussée exclusivement réservée aux cycles** à deux ou trois roues
- **Séparation physique** de la chaussée
- Piétons admis en l'absence de trottoirs
- **Circulation à double sens**

Catégorie sur la carte :
Piste cyclable (flèches dans les deux sens)

Aménagement mixte piéton-vélo



- **Piétons et cyclistes sur le même espace en bordure d'une chaussée**
- **Pas prévu par la législation et les guides techniques**
hors voie verte réglementaire (route indépendante)
- Ces solutions ne sont par conséquence pas réglementaires

Catégorie sur la carte :
Aménagement mixte piéton-vélo

Voie partagée (sans marquage spécifique)



**Sur la carte (si dans une zone de circulation apaisée)
dans la catégorie :**
Voie partagée avec le trafic motorisé (sans marquage spécifique)

Voie partagée (avec trajectoire suggérée)



Catégorie sur la carte :
Voie partagée avec le trafic motorisé et trajectoire suggérée

Chaussée à voie centrale banalisée

- Elargissement des accotements par marquage au sol (cyclistes + piétons)
- Largeur minimal des accotements (1,5 m)
- 1 voie de circulation banalisée (utilisée dans les deux sens)
- Lors des croisements les voitures utilisent les accotements



Catégorie sur la carte :
Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB / Chaucidou)

Chaussée à voie centrale banalisée



NB : Cette photo a été modifiée. Sur le terrain l'ancienne ligne axiale redevient visible, ceci amène à un mauvais positionnement (trop à droite) de certains véhicules.

Accotements revêtus, bandes dérasées multifonctionnelles

- Accotement revêtu autorisé aux cyclistes
- Pas de signalisation particulière à mettre en œuvre (ni panneau, ni pictogramme vélo)
- Il ne s'agit pas d'un vrai aménagement cyclable



Catégorie sur la carte :
Accotements revêtus / bandes dérasées multifonctionnelles

Bande cyclable

- Voie de circulation réservée aux cyclistes
- Largeur 1,5 m (min. 1,25 m)
- Pictogrammes vélo



Catégorie sur la carte :
Bande cyclable

Couloir bus+vélo

- Voie/chaussée réservée aux bus et ouverte à la circulation des cyclistes
- Controversé entre cyclistes, adapté pour un public averti
- Largeurs intermédiaires à éviter (dépassements dangereux)



Source : CC-BY @BonnePiste

Catégorie sur la carte :
Couloir bus+vélo